

Parution / « Conflits d'intérêts », par Jean Martin

Conflits d'intérêt. Des situations légalement possibles mais éthiquement inacceptables

Par Jean Martin, Bulletin des médecins suisses, 2016 ;97(26-27):990, 1 page.



Les cliniques Hirslanden sont sous le contrôle d'un milliardaire sud-africain qui investit entre autres dans le tabac. C'est totalement légal.

Mais est-il éthiquement correct de soigner d'un côté des maladies dans ces cliniques et de l'autre d'avoir des parts dans un produit pathogène qui cause chaque année la mort précoce de dix mille Suisses ?

On ne moralisera pas facilement ni complètement le milieu financier, c'est clair, mais il importe d'interpeller ses opérateurs quant aux dilemmes éthiques suscités par leur activité.

[L'article](#) sur le site du BMS